

Edward LIPIŃSKI

DEUX NOTES D'ÉPIGRAPHIE PALMYRÉNIENNE

Au I^{er} siècle de notre ère, Pline l'Ancien note, avec quelque apparence de raison, que "Palmyre, entre les deux grands empires des Romains et des Parthes, jouit d'une situation à part", Palmyra... privata sorte inter duo imperia summa Romanorum Parthorumque¹. Ce sentiment est partagé, dans une certaine mesure, par les auteurs modernes. Cependant, ceux-ci mettent l'accent tantôt sur la place particulière de Palmyre et tantôt sur le rôle des influences extérieures. Ils cherchent alors, dans le monde iranien ou sur les rives de la Méditerranée, la solution de problèmes que soulèvent l'épigraphie ou l'art palmyréniens. Deux exemples épigraphiques peuvent illustrer cette situation: l'anthroponyme mhrbzn et le nom du sanctuaire gnt''lym.

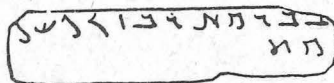
1. Un prétendu nom iranien à Palmyre
(Tadmorea, n° 35)

Les inscriptions palmyréniennes ont livré jusqu'ici une douzaine de noms propres certainement iraniens et quelques noms d'interprétation douteuse, dont l'origine iranienne a été soutenue avec quelque vraisemblance. Un de

ces noms figure sur la base d'une statuette du Dépôt des Antiquités de Palmyre (n° 123), dont J. Cantineau a publié l'inscription en 1938². Le fragment, qui est de provenance inconnue, montre encore deux pieds et le bas d'une longue robe féminine, ainsi qu'une inscription de deux lignes, gravée sur la base en écriture semi-cursive. L'inscription mesure 22 cm. de long et 5 cm. de haut; ses caractères, de dimension variable, ont 5 mm. à 15 mm. de hauteur. J. Cantineau a déchiffré l'inscription de la manière suivante:

1. 'bd mhrbzn lšl

2. mt



1. עבד מחרבון לשל-
2. מ-ת

Le nom de Shalmat, à qui la statuette était dédiée, n'est suivi d'aucune épithète. Il n'est donc pas évident, de premier abord, que ce nom désigne ici la déesse Shalmat, attestée par l'inscription d'un autel consacré "à Shalmat et à son frère, génies bons et rémunérateurs"³. Ce pourrait être un anthroponyme féminin, connu par diverses inscriptions palmyréniennes et safaïtiques⁴. L'épigraphie appartient cependant à un genre de brèves inscriptions dédicatoires dont la forme littéraire est stéréotypée. Ces inscriptions sont constituées du verbe 'bd, du nom du dédicant et de la préposition l suivie du nom de la divinité à laquelle l'objet est consacré: "a fait un tel pour tel dieu". En voici quelques exemples:

'bd mqymw br yrhbwl' lgd'⁵, "A fait Moqimu, fils de Yarhibôla, pour le Gad".

'bd wmw'd mlwk' br šwdy tdmry' lmsys šnt DXL⁶, "A fait et voué Maluka, fils de Shuday, Palmyrézien, pour Némésis; an 540" (228 ap. J.-C.).

'bdt 'gmt lbryk šmh [l] 'lm'...⁷, "A fait Aqmat pour Celui dont le nom est béni à jamais".

'bd mn'ym l'zyz t'b'⁸, "A fait Mon'im pour 'Azīz, le bon".

'bd ... br ... lsdpr' 'lhh wld'nt⁹, "A fait N fils de N pour Sadrafa, son dieu, et pour Celui de 'Anat".

Ces formules, strictement parallèles à celle de la statuette dédiée à Shalmat, montrent que nous sommes en présence d'un type déterminé d'in-

scriptions dédicatoires et que Shalmat est bien la déesse nord-arabique citée avec "son frère" dans l'inscription de l'autel susmentionné.

C'est le nom du dédicant qui pose un vrai problème. En effet, mhrbzn n'est pas attesté ailleurs et J. Cantineau s'était bien gardé d'en proposer une étymologie. J. K. Stark y a vu un nom probablement iranien¹⁰, dont il n'a cependant donné aucune explication. Compte tenu de notre connaissance actuelle de l'orthographe araméenne des noms iraniens, nous ne voyons pas comment cette hypothèse peut aboutir à une interprétation satisfaisante du nom en question. Rien ne prouve, du reste, que toutes les lettres de mhrbzn font réellement partie de l'anthroponyme. Les mots de l'inscription ne sont pas séparés par des intervalles plus larges et la coupure mhrbzn peut très bien se justifier. Certes, mhrb n'est pas connu à Palmyre, mais Muhārib, "guerrier", est un nom arabe attesté souvent dans les inscriptions safaïtiques comme anthroponyme et comme nom tribal¹¹. Si cette interprétation est correcte, il reste à expliquer le mot zn.

Ce pourrait être le pronom démonstratif znh, "ceci", écrit sans la mater lectionis finale, comme à la ligne 4 de l'inscription n° 1 de Teima, ou la variante dialectale zēn du même pronom, écrite aussi dn ou dyn en judéo-araméen¹². L'inscription Tadmorea n° 35 se traduirait dans ce cas: "Muhārib a fait ceci pour Shalmat". Mais, dans ce genre d'inscriptions, la désignation de l'objet précède le verbe et la solution envisagée paraît ainsi devoir être écartée. Zn doit donc être un nom de personne qui se retrouve, tout comme mhrb, dans les inscriptions safaïtiques¹³ et qui signifie vraisemblablement "bourdon", zann. N'étant pas précédé du mot br, zn sera peut-être un sobriquet ou un nom de famille. La présence ou l'absence du terme de parenté br est cependant d'interprétation assez délicate.

En conclusion, l'inscription Tadmorea n° 35 contient deux noms nord-arabiques au lieu d'un nom propre iranien. Elle devra se traduire: "A fait Muhārib Zann pour Shalmat".

2. "Le bois sacré"

Le texte palmyrézien d'une inscription bilingue, trouvée dans le sanctuaire de Baal Shamīn, emploie l'expression bgnt'lym qui fait pendant au

grec ἐν ἱερῷ ἄλθει. Christiane Dunant, l'éditrice du texte ¹⁴, avait divisé les caractères palmyréniens en bgnt' 'lym et traduit, à la suite de A. Caquot ¹⁵, "dans le jardin divin". Elle notait à ce propos: "le mot 'lym est aussi nouveau à Palmyre; peut-être s'agit-il du mot cananéen signifiant les dieux, placé ici en apposition au mot gnt' pour rendre la notion de jardin divin ou sacré correspondant au ἱερὸν ἄλθος du texte grec" ¹⁶. Cette explication a été reprise par J. T. Milik ¹⁷ et M. Gawlikowski ¹⁸, qui remarque à bon escient que l'on devrait traduire littéralement "jardin : dieux". Ce genre d'apposition ne relève pourtant pas d'un idiome sémitique et détonne d'autant plus que la tournure serait constituée d'un mot araméen et d'un mot "cananéen". Il y a donc lieu de se demander si ce recours à une expression hybride est réellement justifié.

On s'attendrait normalement à ce que le premier terme soit à l'état construit et que le second soit muni de l'article défini, puisque le jardin en question était dédié à des divinités déterminées, à savoir 'Aglibôl et Mal' akbêl. Il conviendrait donc, semble-t-il, de lire toute l'expression dans un dialecte phénicien et de diviser les caractères de la manière suivante: gnt 'lym, c'est-à-dire *gannat ou *ginnat 'a'ēlīm, "le jardin des dieux".

Le terme gnt/gnh est attesté non seulement en araméen, mais aussi en hébreu où il désigne notamment des lieux de culte (Isaïe 1,29-30; 65,3; 66,17). Son emploi en phénicien peut donc être tenu pour vraisemblable, bien que la présence de gnt dans l'inscription punique CIS I, 5510, ligne 10, reste sujette à caution. Quant à 'lym, il contiendrait l'article h> et le pluriel 'lym. L'affaiblissement de l'article h en l est bien attesté en punique ¹⁹ et le même phénomène a pu se produire, au II^e siècle, dans une aire aussi périphérique du "cananéen" que l'oase de Palmyre. L'inscription bilingue date en effet de l'an 443 de l'ère séleucide, c'est-à-dire de l'an 132 de notre ère. Cette hypothèse nous paraît correspondre mieux à l'évolution phonétique des langues ouest-sémitiques que l'étrange apposition d'un mot araméen "le jardin" et d'un terme phénicien "dieux" pour signifier un jardin sacré.

Il n'en résulte pas pour autant que l'explication proposée soit dénuée de problèmes. Elle implique un emprunt au phénicien ou la survivance, jusqu'à la période romaine, de vestiges d'une langue locale du type "cananéen",

que M. Gawlikowski propose d'appeler "tadmoréen". Ces vestiges sont cependant extrêmement minces et ambigus. C'est ainsi que la racine dmr, qui s'emploie à Palmyre à l'aff'el 'dmr et y forme les noms de fonction mhdmyrn et [m]dmry' ²⁰, peut être un emprunt au nord-arabique dmr aussi bien qu'un résidu d'une langue parlée autrefois à Palmyre. De même, les χωνεῦταα et les bnv khnbw ²¹ peuvent être des b'enê kuhhān (-Nabû), avec le pluriel "brisé" kuhhān de l'arabe, ou des b'enê kōhin (-Nabû), avec le passage kāhin > kōhin dont on connaît d'autres exemples en palmyrénien ²². Le terme khn serait alors arabe au lieu d'être "cananéen".

Le nom de gnt 'lym reste donc très isolé du point de vue linguistique et l'origine de son apparition à Palmyre demeure matière à conjecture.

Notes

¹ Plin. l' Ancien, Histoire Naturelle V, 88.

² J. Cantineau, Tadmorea. 35^o Statue votive de Šalmat, "Syria" 19 (1938), pp. 81-82.

³ J. Cantineau, Textes palmyréniens provenant de la fouille du temple de Bêl, "Syria" 12 (1931), pp. 116-141 (voir p. 135, n^o 14).

⁴ J. K. Stark, Personal Names in Palmyrene Inscriptions, Oxford, 1971, p. 52; G. Lankester Harding, An Index and Concordance of Pre-Islamic Arabian Names and Inscription, Toronto 1971, (= Near and Middle East Series 8), p. 326.

⁵ Comte du Mesnil du Buisson, Inventaire des inscriptions palmyréniennes de Doura-Europos (32 avant J.-C. à 256 après J.-C.), nouv. ed., Paris 1939, pp. 6-7, n^o 13.

⁶ Ibid., p. 6, n^o 12.

⁷ M. Gawlikowski, Recueil d'inscriptions palmyréniennes provenant de fouilles syriennes et polonaises récentes à Palmyre (Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XVI), Paris, 1974, p. 59, n^o 123.

⁸ Ibid., p. 77, n^o 151.

⁹ Chr. Dunant, Le Sanctuaire de Baalshamin à Palmyre, III. Les inscriptions, Rome 1971, (= Bibliotheca Helvetica Romana X/III), pp. 70-71, n^o 58.

¹⁰ J. K. Stark, op. cit., p. 94.

¹¹ G. Lankester Harding, An Index and Concordance of Pre-Islamic Arabian Names and Inscriptions, p. 530.

¹² Cf. M. Jastrow, A Dictionary of the Targumim, the Talmud Babli and Yerushalmi, and the Midrashic Literature, New York 1950 (réimpression), p. 315a; J. Naveh, On Stone and Mosaic. The Aramaic and Hebrew Inscriptions from Ancient Synagogues (en hébreu), Jerusalem - Tel Aviv 1978, p. 36.

¹³ G. Lankester Harding, op. cit., p. 302.

¹⁴ Chr. Dunant, Nouvelle inscription caravanière de Palmyre, "Museum Helveticum" 13 (1956), pp. 216-225; Id., Le Sanctuaire de Baalshamin à Palmyre, III. Les inscriptions, pp. 56-59, n° 45.

¹⁵ A. Caquot, Quelques nouvelles données palmyréniennes, "GLECS" 7 (1956), pp. 77-78.

¹⁶ Chr. Dunant, Le Sanctuaire de Baalshamin à Palmyre, III. Les inscriptions, p. 59.

¹⁷ J. T. Milik, Recherches d'épigraphie proche-orientale, I. Dédicaces faites par des dieux (Palmyre, Hatra, Tyr) et des thèses sémitiques à l'époque romaine (= Bibliothèque archéologique et historique t, XCII), Paris 1972, p. 5.

¹⁸ M. Gawlikowski, Le Tadmoréen, "Syria" 51 (1974), pp. 91-103 (voir pp. 93-94).

¹⁹ Cf. J. Friedrich-W. Röllig, Phönizisch-punische Grammatik, 2^e éd. Roma 1970, (= Analecta Orientalia 46), p. 14, § 33.

²⁰ Voir M. Gawlikowski, art. cit., "Syria" 51 (1974), pp. 91-93.

²¹ Ibid., pp. 94-96.

²² J. Cantineau, Grammaire du palmyrénien épigraphique, Le Caire 1935, pp. 51-52; Fr. Rosenthal, Die Sprache der palmyrenischen Inschriften, Leipzig 1936, (MVAG 41/1), p. 27; A. Caquot, Remarques linguistiques sur les tessères de Palmyre, [dans:] H. Ingholt, H. Seyrig, J. Starcky, Recueil de tessères de Palmyre, Paris 1955, (= Bibliothèque archéologique et historique, t. LVIII), p. 144.

Jerzy KOLENDO

SUR LE NOM DE CASPIAE PORTAE APPLIQUÉ AUX COLS DU CAUCASE

Dans les textes grecs et latins nous rencontrons de nombreux noms pour les cols du Caucase ¹, en particulier pour les deux principaux: Darial et Derberit ². Mais ces noms chez les auteurs antiques ne sont pas une transcription des noms locaux. Ce sont des appellations artificielles attribuées de l'extérieur par les Grecs et les Romains. Nous rencontrons souvent le même nom désignant divers éléments géographiques. Cela entraîne des discussions sans fin parmi les chercheurs voulant à tout prix trouver les correspondants actuels des noms antiques transmis par la tradition ³. Dans certains cas, une identification incontestable n'est pas possible en raison de la fluidité de la terminologie géographique pour les régions lointaines chez les auteurs antiques. On employait souvent le nom d'un col précis en tant que synonyme du Caucase, sans comprendre les détails du problème géographique.

Les noms des cols du Caucase étaient le plus souvent tirés de ceux peuplades habitant les bords de cette chaîne montagneuse. Nous avons donc Ἀλβανίαι πύλαι, Albana porta ⁴, Hiberniae portae ⁵, Σαρματικά πύλαι ⁶ et col scythique ⁷, ainsi que l'appellation de type général - Caucasiae portae ⁸.